Concours régional COPISTE 2024 : six jeunes entrepreneurs à l'honneur

Le 04 novembre 2024, Ebène Maurice–Le programme ENFA-OI, porté par la Commission de l'océan Indien et l'Union européenne, a organisé du 28 au 30 octobre 2024 à Maurice le *bootcamp* de son concours régional de pitch baptisé COPISTE2024. 20 jeunes entrepreneurs des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles représentant les filières des plantes cosmétiques et médicinales, des produits de la mer et du tourisme y ont participé. À l'issue du concours, six lauréats, soit deux par filière, ont remporté un prix allant de 1500 à 2000 euros de subventions ainsi qu'un bon d'incubation de 1000 euros chacun. Le *bootcamp* du COPISTE2024 a été l'occasion pour les participant.e.s de développer de nouvelles compétences, de découvrir ou compléter certains outils utiles à l'entrepreneuriat et d'affiner les projets d'entreprise.

A l'issue des 2 jours de préparations intenses, 6 lauréats ont été désignés à la suite d'une présentation chronométrée de 5 minutes devant un jury d'experts. Deux lauréats ont été élus pour chaque filière, à savoir :

- Vicky Durand, jeune entrepreneure Seychelloise, avec son projet « Save the Ocean » obtient la première place de la filière **Tourisme**, suivie par Anthony Ludovic Andrianandraina, de Madagascar, avec son projet « Cycle Marine ».
- La première place de la filière **plantes cosmétiques et médicinales** est remportée par le projet « Wutamu » de Jihane Guy, suivie de Bouchra Ibrahime avec son projet « Natur'hair », toutes deux des Comores.
- Enfin, la première place de la filière des **produits de la mer** est décrochée par le Seychellois Darren Low Hong portant le projet « Fleur de sel ». Marie Raissa Rakotonjatovo, de Madagascar, obtient la deuxième place avec son projet « Mena Tsook ».

Ces six lauréats se distinguent parmi les **113 candidatures** reçues par le comité de sélection des lauréat.e.s et ensuite par les membres des jurys des filières précitées pour concourir au bootcamp du COPISTE2024.

Plus qu'un simple concours de pitch, cet évènement a été un temps de rencontre et de formation grâce aux multiples modules mis en place par le programme ENFA-OI tel que :

- Témoignage : leçon d'une start-up qui a expérimenté la levée de fonds
- Communication : attirer/fidéliser ses client·es
- Mentoring
- Comment financer ma start-up early-stage ?
- Analyse de la communication (points forts / points faibles) de chaque participant·es

Pour Mr. Edgard Razafindravahy, Secrétaire général de la COI, « *le concours COPISTE 2024 contribue de manière concrète à rendre les jeunes entrepreneurs plus compétitifs, plus sereins et plus confiants pour faire valoir leur place dans des secteurs concurrentiels. Ils sont créatifs, talentueux et, en plus, ils créent des emplois. Notre soutien est donc tout naturel puisqu'il s'agit de soutenir l'épanouissement des jeunes ainsi qu'un entrepreneuriat durable et compétitif* ».

Unité communication de la COI
Tél. : (+230) 402 61 00 – communication@coi-ioc.org
www.commission*ocean*indien.org

Le chef de coopération de la Délégation de l'Union européenne, Mr. Jose Maria Troncoso Perera, précise « *L'Union européenne met en place, avec ses pays partenaires, des politiques pour soutenir les PME, car elles jouent un rôle essentiel dans la transition vers une économie durable et numérique. C'est dans cette logique que le projet ENFA –IO, sous financement de l'Union européenne et mis en œuvre par la COI, appuie les MPMEs et start-ups dans les trois filières tourisme, plantes cosmétiques et médicinales, et produits de la mer.* »

Le programme « Entrepreneuriat et facilitation des affaires dans l'océan Indien » (ENFA-OI), est mis en œuvre conjointement par la COI et l'Union européenne. Au service des entrepreneurs régionaux, notamment les femmes et les jeunes, il s'agit là d'un véritable écosystème entrepreneurial inclusif, durable et axé vers la croissance. Le programme accompagne tout particulièrement les entrepreneurs dans les domaines du tourisme, des produits de la mer et des plantes médicinales et cosmétiques, dans une démarche d'économie bleue, verte et/ou circulaire.

Unité communication de la COI
Tél. : (+230) 402 61 00 – communication@coi-ioc.org
www.commission*ocean*indien.org